



GAF
Fiche technique santé-sécurité
FTSS n° 2156
Date de la FTSS : Février 2012

SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS ET L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT : UnderRoof 2
APPELLATION COMMERCIALE : Rouleaux de toiture
APPELLATION CHIMIQUE/ SYNONYME : s. o.
FAMILLE CHIMIQUE : s. o.
FABRICANT : GAF
ADRESSE : 1361 Alps Road, Wayne, NJ 07470
TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES (CHEMTREC) : 800-424-9300
POUR RENSEIGNEMENTS SEULEMENT : 800-766-3411
PRÉPARÉ PAR : Santé-sécurité d'entreprise
APPROUVÉ PAR : Santé-sécurité d'entreprise

Indice de risque NFPA

Indice de risque HMIS

Santé
Propriétés inflammables
Réactivité
Dangers spéciaux

1
1
0
-

Santé
Propriétés inflammables
Réactivité
Protection individuelle

1
1
0
X

DANGEREUX SELON OSHA : Oui

Non X

SECTION 2 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL

APPELLATION CHIMIQUE	N° CAS	% (EN POIDS)	OSHA	ACGIH	AUTRE
Asphalte	8052-42-4	~45	NE	0.5 mg/m ³ (fraction inhalable, comme un aérosol soluble dans le benzène)	REL : 5 mg/m ³ - Plafond (15 min. émanations)

Matériau non dangereux	-	~40	NE	NE	NE
Calcaire	1317-65-3	10-15	5 mg/m ³ resp. 15 mg/m ³ total	3 mg/m ³ resp. 10 mg/m ³ total	REL : 5 mg/m ³ resp. 15 mg/m ³ total

NE = Non établi

Tel qu'indiqué par la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses OSHA, 29 CFR 1910.1200, les produits ci-dessus sont considérés comme étant des articles et ne requièrent pas de FTSS. Tous les composants énumérés pour ce produit sont intégrés au produit. Lorsque les produits sont manipulés de façon conforme et dans des conditions d'utilisation normales, la quantité d'ingrédients relâchée n'est pas suffisante pour représenter un risque important pour la santé. Même si ces produits ne sont pas assujettis aux normes de l'OSHA, GAF désire donner le plus grand nombre de renseignements relatifs à la santé et à la sécurité possible afin que ce produit soit manipulé et utilisé correctement. Cette FTSS contient des renseignements importants concernant la manipulation sécuritaire et l'utilisation adéquate du produit. Cette FTSS doit être conservée et mise à la disposition des employés et des autres personnes qui utilisent ce produit. De plus, les recommandations relatives à la manipulation et à l'utilisation de ces produits doivent être comprises dans les programmes de formation des travailleurs.

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIE D'EXPOSITION PRINCIPALE : Poussière occasionnelle, inhalation

SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION

YEUX : Peut irriter les yeux.

PEAU : Peut irriter la peau.

INGESTION : Ce produit ne doit pas être ingéré. Si ingéré, il peut causer une irritation temporaire du tube digestif.

INHALATION : Peut irriter les voies respiratoires.

RISQUES GRAVES POUR LA SANTÉ : Le NIOSH constate que les travailleurs exposés aux vapeurs d'asphalte ayant participé à des études, souffrent d'irritations répétées de la membrane séreuse de la conjonctive (irritation de l'œil) et des muqueuses des voies respiratoires supérieures (irritation du nez et de la gorge).

DANGERS D'INTOXICATION CHRONIQUE : Consultez la section sur la cancérogénicité ci-dessous.

CANCÉROGÉNÉCITÉ : Le NIOSH a conclu que les données recueillies lors d'études sur les humains, les animaux, la génotoxicité et l'exposition fournissent une preuve suffisante que les vapeurs d'asphalte sont une substance potentiellement carcinogène.

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS

YEUX :	Garder les paupières ouvertes et laver sous un mince filet d'eau pendant au moins 15 minutes, de préférence à la douche oculaire.
PEAU :	En cas de contact avec de l'asphalte chaud. Refroidir avec de la glace ou de l'eau. Ne tentez pas de retirer l'asphalte immédiatement. Consultez un professionnel de la santé.
INHALATION :	Se rendre à l'air frais, dans un endroit non contaminé.
INGESTION :	Ce produit ne doit pas être ingéré.
REMARQUES POUR LES MÉDECINS OU LES SECOURISTES :	L'utilisation de Water-Jel est un moyen efficace de ramollir et de retirer l'asphalte.

SECTION 5 : PROCÉDÉS D'ATTAQUE DES FEUX

PROCÉDÉ D'EXTINCTION APPROPRIÉ :	Arrosage, mousse antialcool, dioxyde de carbone ou poudre extinctrice.
PRODUIT DE COMBUSTION DANGEREUX :	Dioxyde de carbone et monoxyde de carbone.
PROCÉDÉS D'ATTAQUE DES FEUX RECOMMANDÉS :	Port recommandé d'un appareil de protection respiratoire autonome approuvé par le NIOSH pour se protéger de la fumée.
DANGERS INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :	s. o.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :	Ramasser les gros morceaux. Éviter de soulever de la poussière durant le nettoyage.
--	---

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE :	L'asphalte chaud est utilisé pour appliquer beaucoup de ces produits; vous devez porter de l'équipement de protection individuelle approprié pour manipuler ce matériau.
AUTRES PRÉCAUTIONS :	Évitez d'inhaler les vapeurs de l'asphalte chaud.

SECTION 8 : CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

MESURES D'INGÉNIERIE/VENTILATION :	s. o.
---	-------

PROTECTION RESPIRATOIRE :	S.o. dans des conditions d'utilisation normales. Dans les cas où de la poussière ou des vapeurs sont générées et peuvent dépasser les niveaux d'exposition acceptables, le port d'un appareil de protection respiratoire approuvé par le NIOSH est recommandé.
PROTECTION DES YEUX :	Lunettes de sécurité avec protection latérale
PROTECTION DE LA PEAU :	Le port de gants de coton ou de cuir est recommandé lors de la manipulation.
AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :	Aucun
PRATIQUES D'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE :	Lavez la peau exposée avant de manger, de boire ou de fumer et à la fin de chaque quart de travail.
DIRECTIVES CONCERNANT L'EXPOSITION :	Ces produits doivent être manipulés à l'aide de méthodes et de techniques qui minimisent ou qui éliminent la formation de poussière ou de fumée.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR :	La feuille noire mince sous forme de rouleau peut être recouverte de granulés, de talc, de sable ou de pellicule. Légère odeur d'asphalte.		
POINT D'ÉCLAIR :	> 500 °F	LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ :	Aucune donnée
MÉTHODE UTILISÉE :	Appareil Cleveland en vase ouvert	LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ :	Aucune donnée
VITESSE D'ÉVAPORATION :	Aucune donnée	POINT D'ÉBULLITION :	Aucune donnée
pH (produit non dilué) :	Aucune donnée	POINT DE FUSION :	Aucune donnée
SOLUBILITÉ DANS L'EAU :	Aucune donnée	GRAVITÉ PARTICULIÈRE :	Aucune donnée
DENSITÉ DE VAPEUR :	Aucune donnée	POURCENTAGE DE MATIÈRES VOLATILES :	Aucune donnée
PRESSION DE VAPEUR :	Aucune donnée	POIDS MOLÉCULAIRE :	Aucune donnée
COV AVEC EAU (LB/GAL) :	Aucune donnée	SANS EAU (LB/GAL) :	Aucune donnée

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ THERMIQUE :	STABLE <input checked="" type="checkbox"/>	INSTABLE <input type="checkbox"/>
CONDITIONS À ÉVITER (STABILITÉ) :	Aucun cas connu.	
INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER) :	Aucun cas connu.	

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE OU
SOUS-PRODUITS : Aucun cas connu.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas

SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

RENSEIGNEMENTS SUR LA
TOXICITÉ : Aucun renseignement disponible pour le produit. Consultez la section 3.

SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

RENSEIGNEMENTS
ÉCOLOGIQUES : Aucun renseignement disponible.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉVACUATION DES
DÉCHETS : Ce produit, tel que fourni, n'est pas considéré comme un déchet
dangereux par l'Environmental Protection Agency (EPA) aux États-Unis
selon les règlements du Resource Conservation and Recovery Act
(RCRA). Conformez-vous aux règlements locaux et de l'État pour
l'évacuation.

CLASSE DE RISQUES DU RCRA : Aucune

SECTION 14 : RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

TRANSPORT DOT AUX É.-U.

NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ : s. o.

CLASSE DE RISQUES : s. o.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION : s. o.

GROUPE D'EMBALLAGE : s. o.

DÉCLARATION SUR L'ÉTIQUETTE : s. o.

AUTRE : s. o.

SECTION 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

RÈGLEMENT FÉDÉRAL DES É.-U.

TSCA : Ce produit et ses composants figurent sur la liste du TSCA 8(b).

CERCLA : Aucune

SARA

CLASSES DE RISQUES 311/312 : Aucune

INGRÉDIENTS À DÉCLARER 313 : Aucun

CALIFORNIA PROPOSITION 65 : Ce produit contient un produit chimique identifié par l'État de la Californie comme étant cancérigène et causant des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

D'autres règlements d'État peuvent s'appliquer. Vérifiez les exigences de chaque État. Les composés suivants sont inscrits sur les listes des substances dangereuses d'au moins un des États suivants :

Appellation chimique	N° CAS	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Asphalte	8052-42-4	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Calcaire	1317-65-3	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

AUTRES COMMENTAIRES : Aucun

DATE DE LA DERNIÈRE FTSS : Octobre 2009

CHANGEMENTS DEPUIS LA DERNIÈRE FTSS : Renseignements additionnels sur les ingrédients.

Ces renseignements s'appliquent aux matériaux désignés seulement et peuvent ne pas s'appliquer à de tels matériaux lorsqu'ils sont utilisés avec d'autres matériaux ou dans le cadre d'autres travaux. À notre connaissance, ces renseignements étaient exacts et fiables au moment de leur compilation. Toutefois, aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite quant à leur exactitude, fiabilité ou intégralité. L'utilisateur est responsable de considérer ces renseignements comme étant appropriés et complets pour son utilisation particulière. Nous ne sommes pas responsables de toute perte ou de tout dommage découlant de l'utilisation de ces renseignements. Aucun renseignement de ce document ne doit être interprété comme étant une recommandation pour des utilisations qui enfreignent des brevets valides, ou comme une prolongation de licence de brevets valides.